



## **Opération de comptage physique des personnels de l'État . L'honorable Jean Michel Nintcheu commente la radiation de près de 1000 fonctionnaires et agents de l'État**

*Le ministre de la fonction publique vient de publier une liste de 915 fonctionnaires et agents de l'État licenciés ou radiés de la fonction publique. Cela fait des décennies que l'on parle de l'absolue nécessité de procéder à l'assainissement du fichier solde de l'État. Antilope, Sigipes 1 et 2, tout y est passé. Mieux vaut tard que jamais.*

*Plusieurs questions me taraudent cependant l'esprit sur le timing de la publication de cette liste. Pourquoi c'est seulement maintenant que l'on nous brandit les noms des fonctionnaires fictifs, absents, démissionnaires ou décédés ? Les noms et les matricules ont été publiés certes. Pourquoi ne publie t-on pas les montants détournés ou engrangés par ceux-ci ainsi que la période concernée pour chacun ? Pourquoi ne fait-on pas ressortir la perte globale subie par l'État durant la période concernée ? Et si toute cette publication participait de la diversion entretenue ? On nous parle de 915 fonctionnaires et agents de l'État relevant du code du travail. Supposons que chacun gagne 300.000 FCFA par mois (Net perçu).  $300.000 \text{ FCFA} \times 915 \times 12 \text{ mois} = 3,294$  milliards de FCFA par an. Ce qui n'est déjà pas rien en termes de gain de productivité. La question lancinante est justement de savoir ce que représente le gain de 3,294 milliards de FCFA par rapport à 500 milliards de FCFA par an issus des lignes 94*

*(environ 95 milliards de FCFA/an) et 65 (plus de 400 milliards de FCFA par an) cumulés. 3,294 milliards par an représente moins de 0,7% des 500 milliards de FCFA alloués chaque année aux lignes 65 et 94 dans le budget général de l'État depuis une décennie. 3,294 milliards de FCFA représente à peine 1,9% des 180 milliards de FCFA du fonds spécial covid-19 qui a fait l'objet d'un rapport de la chambre des comptes. 3,294 milliards de FCFA ne représente qu'une proportion infinitésimale de plusieurs centaines de milliards de FCFA de fonds alloués dans le cadre des préparatifs de la CAN 2021. L'on ne saurait de ce fait détourner l'attention des camerounais. Le peuple attend les suites judiciaires réservées à ces scandales d'État et la diversion ne passera pas.*

*Le ministère de la fonction publique a certes joué sa partition même si on peut tout de même lui faire le reproche de n'avoir pas publié les effets financiers ou les incidences financières de cet assainissement du fichier solde sur les dépenses de personnel de l'État notamment pour le compte de l'exercice budgétaire actuel et à venir. Tâche qui incombe du reste au ministère des finances, me dira-t-on. Dans le cadre de la solidarité gouvernementale, ces deux ministères auraient pu travailler en synergie afin de fournir aux camerounais la mouture complète et finale (noms, matricules et incidences financières détaillée et globale) de cette opération d'assainissement. Les camerounais en ont grandement besoin.*

*Reste à espérer que l'audit des lignes 65 et 94 soit rendu public comme l'a fait le ministère de la fonction publique en ce qui concerne l'assainissement du fichier solde de l'État, et surtout complet à l'instar du rapport remarquable de la chambre des comptes qui a fait ressortir tous les éléments pertinents sur la gestion catastrophique du Fonds spécial covid-19.*

**Par Hon. Jean Michel NINTCHEU**

**Député**